

ARES ALLERGY HOLDINGS PLC



RAPPROCHEMENT ENTRE STALLERGENES ET GREER LABORATORIES :

NAISSANCE DU LEADER MONDIAL DE L'IMMUNOTHERAPIE ALLERGENIQUE

Londres (Royaume-Uni), le 8 septembre 2015 – Ares Allergy Holdings plc (« Ares Allergy »), annonce la réalisation aujourd'hui de la fusion entre STALLERGENES et Ares Allergy, qui marque l'aboutissement du projet de rapprochement entre STALLERGENES SA et GREER Laboratories Inc. (« GREER ») annoncé le 3 mars 2015. En unissant leurs forces au sein d'Ares Allergy, STALLERGENES et GREER donnent naissance au leader¹ mondial de l'immunothérapie allergénique, avec un chiffre d'affaires cumulé² de 312,5 millions d'euros (344 millions de dollars US) en 2014 pour 1 434 collaborateurs.

La fusion a été approuvée par les assemblées générales de STALLERGENES et d'Ares Allergy, tenues respectivement les 26 juin et 4 août 2015. Conformément au droit anglais, la date de réalisation de cette fusion a été fixée par ordonnance de la High Court of Justice, Chancery Division, au 8 septembre 2015.

Fereydoun Firouz, Président-Directeur général d'Ares Allergy, a déclaré :

« Notre groupe franchit aujourd'hui une étape majeure. En réunissant les atouts de STALLERGENES et de GREER, Ares Allergy accède au rang de leader mondial dans le développement et la commercialisation de traitements d'immunothérapie allergénique. Nous appuyant sur ces solides fondations, nous développerons de nouvelles solutions innovantes pour nos clients et patients, augmenterons le nombre de patients bénéficiant de traitements contre les allergies, et génèrerons de la valeur pour nos actionnaires. Notre principale stratégie de croissance consistera à investir dans nos produits commercialisés, dans notre pipeline de R&D et dans des acquisitions ciblées. L'objectif étant de permettre aux patients du monde entier souffrant d'allergies de vivre une vie normale. »

Ares Allergy proposera, lors d'une assemblée de ses actionnaires qui se tiendra au 4^{ème} trimestre 2015, de remplacer le nom de la société Ares Allergy Holdings plc par celui de Stallergenes – Greer plc.

¹ Selon estimations internes

² Sur la base des informations financières 2014.

Le rapport d'échange approuvé par les actionnaires de STALLERGENES prévoit l'émission d'une nouvelle action Ares Allergy pour chaque action Stallergenes (actions propres exclues) détenue au 8 septembre 2015. La cotation des actions STALLERGENES sur Euronext Paris a été suspendue à l'issue de la séance de bourse du 7 septembre 2015. Les actions Ares Allergy seront quant à elles admises aux négociations ce jour, à 8h00, sur le marché réglementé d'Euronext Paris, soit à compter de la date de réalisation de la fusion et le règlement-livraison des actions aura lieu le 10 septembre 2015.

Codes de l'action :

Libellé : Stallergenes Greer

Code ISIN : GB00BZ21RF93 1 - Code mnémonique : STAGR

ICB classification : 4577

Marché de cotation : marché réglementé d'Euronext Paris

A PROPOS D'ARES ALLERGY HOLDINGS PLC

Basé à Londres, Ares Allergy est un laboratoire pharmaceutique international spécialisé dans le diagnostic et le traitement des allergies, qui développe et commercialise des produits et services d'immunothérapie allergénique. Ares Allergy est la société-mère de Greer Laboratories Inc (dont le siège social est aux Etats-Unis) et celle de STALLERGENES SA (dont le siège social est situé en France) depuis que la fusion de STALLERGENES SA avec Ares Allergy a été réalisée.

Contacts :

Agnès Catineau, Brunswick Group

Email : acatineau@brunswickgroup.com

Tel. +33 1 53 96 83 84

Déclarations prospectives concernant Ares Allergy Holdings plc

Ce communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs concernant le projet de rapprochement et les bénéfices escomptés. Ces énoncés prospectifs sont établis sur la base des hypothèses et des attentes de la direction d'Ares Allergy Holdings plc et sont soumis à certains risques et incertitudes. En conséquence, les résultats réels peuvent différer de ce qui est indiqué dans ces énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient influencer les résultats futurs incluent, sans être exhaustifs, la conjoncture et les conditions économiques, y compris les problématiques juridiques et d'évaluation des produits, les fluctuations des taux de change et de la demande, ou encore les variations affectant les facteurs de compétitivité. La Société rejette toute intention ou toute obligation de réviser ou de mettre à jour les énoncés prospectifs sur la base de toute nouvelle information ou de tout nouvel événement pouvant survenir, sauf si la loi l'exige.

Restrictions :

Ce document ne peut être diffusé, directement ou indirectement, en Afrique du Sud, en Australie, au Canada, au Japon, en Nouvelle-Zélande, ou aux Etats-Unis d'Amérique. L'information contenue dans ce document ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat ou de vente des actions ou d'autres instruments financiers d'Ares Allergy Holdings plc ou de Stallergenes S.A. dans toute juridiction, en particulier dans toute juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation, achat ou vente serait illégal avant l'enregistrement, exemption d'enregistrement ou autre qualification en vertu des lois sur les instruments financiers d'une telle juridiction. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer et de respecter ces restrictions. Ni Stallergenes S.A., ni Ares Allergy Holdings plc ou tout autre participant à la transaction décrite dans ce document n'acceptera aucune responsabilité à l'égard de personnes qui ont obtenu le document en violation de ces restrictions. Les actions d'Ares Allergy Holdings plc n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre de l'US Securities Act de 1933 ou en vertu de toute autre loi d'une quelconque juridiction des Etats-Unis d'Amérique.

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, en Afrique du Sud, en Australie, au Canada, au Japon, en Nouvelle-Zélande ou aux Etats-Unis d'Amérique